



Sustainable Agriculture
for Forest Ecosystems

RAPPORT DE MISSION D'ÉCHANGE ET D'APPRENTISSAGE

Projet SAFE RDC

*Renforcement des Agrobusiness Clusters et
de l'Agriculture Contractuelle en RDC*



Co-funded by
the European Union



Ministry of Foreign Affairs

Implemented by
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Table des matières

1. Contexte et objectifs de la mission	2
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs de la mission	3
2. Synthèse des impressions	4
2.1 Gouvernance.....	4
2.2 Technique	5
2.3 Organisationnel.....	5
3. Bonnes pratiques identifiées	5
4. Difficultés et enseignements	6
4.1 Principales difficultés et éléments de surprise.....	6
4.2 Enseignements clés.....	6
5. Recommandations stratégiques	6
6. CONCLUSION.....	7

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Lieu : Cote d'Ivoire et Togo

Période : Du 21 au 29 juillet 2026

Du 21 au 29 juillet 2026, une délégation de la RDC (Projet SAFE, ONAPAC, coopératives) s'est rendue en Côte d'Ivoire (projet PRO-PLANTEURS) et au Togo (projet ProComp) pour étudier les modèles de professionnalisation coopérative et d'Agriculture Contractuelle (AC). La mission a mis en évidence l'avance significative des pays hôtes en matière de gouvernance, de digitalisation (traçabilité RDUE) et de services aux membres. Face au décalage observé avec le contexte congolais, ce rapport recommande d'adapter ces modèles en RDC à travers d'un coaching ciblé sur 18 mois, l'adoption de l'Agriculture Contractuelle Inclusive (ACi), et le déploiement d'outils digitaux de géolocalisation, tout en renforçant le rôle régulateur de l'ONAPAC

1. Contexte et objectifs de la mission

1.1. Contexte

Le projet *Sustainable Agriculture for Forest Ecosystems* (SAFE), cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) via le fonds mondial déforestation, vise le développement de chaînes d'approvisionnement agricoles durables et conformes aux normes internationales (notamment le Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation - RDUE). En République Démocratique du Congo (RDC), SAFE intervient sur les filières du café, du cacao et de l'hévéa dans les écosystèmes forestiers des Virunga (Nord-Kivu), de Kahuzi-Biega (Sud-Kivu), de Yangambi (Tshopo) et de Salonga. La maîtrise d'ouvrage opérationnelle est assurée avec l'ONAPAC comme partenaire technique. Pour appuyer la professionnalisation des coopératives et promouvoir des modèles d'affaires inclusifs et durables, des missions d'échanges ont été organisées en Côte d'Ivoire (du 21 au 25 juillet 2026) et au Togo (du 27 au 29 juillet 2026) auprès des projets partenaires de la GIZ (PRO-PLANTEURS en RCI et ProComp au Togo).

1.2. Objectifs de la mission

Objectif général : Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques relatives à l'implémentation, la mise en œuvre et l'institutionnalisation de la professionnalisation coopérative et de l'Agriculture Contractuelle (AC).



Figure 1 Photo de groupe coopératives CAUD Divo Cote d'Ivoire

Objectifs spécifiques :

1. Acquérir des connaissances et des outils pratiques pour améliorer les modèles d'affaires développés par les coopératives au sein des agrobusiness clusters.
2. Outiller les participants congolais pour établir des accords de partenariat fiables et des mécanismes de vente transparents avec les acheteurs.
3. Poser les bases d'un guide pour faciliter la mise à l'échelle des agrobusiness clusters et de l'agriculture contractuelle en RDC.

2. Synthèse des impressions

Les retours des participants s'articulent autour de trois axes stratégiques : Gouvernance, technique et organisationnel.



Figure 2 séance de restitution à chaud

2.1 Gouvernance

- **Leadership et vision claire** : Observation d'un haut niveau de structuration des coopératives hôtes (ex. CAUD en Côte d'Ivoire), où les organes statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance) fonctionnent avec rigueur et transparence.
- **Participation inclusive** : Prise en compte active du genre et intégration des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles ainsi que dans les Activités Génératrices de Revenus (AGR).
- **Ancrage institutionnel** : Importance d'un cadre réglementaire clair et du dialogue public-privé (ex. rôle de régulation et de ciblage des ménages par le Conseil du Café-Cacao - CCC).

2.2 Technique

- **Transition écologique et traçabilité** : Forte dynamique d'agroforesterie (distribution d'arbres d'ombrage géolocalisés), production locale d'intrants biologiques (biofabriques) et outils digitaux pour se conformer aux exigences du RDUE.
- **Amélioration des rendements** : Utilisation de semences certifiées, formations sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et appui à la régénération des vergers.
- **Gestion de la qualité et transformation** : Maîtrise des normes de certification (ARS1000, Fairtrade, Bio) et investissement dans des infrastructures collectives (ponts bascules, aires de séchage, entrepôts).

2.3 Organisationnel

- **Professionnalisation et coaching** : La méthodologie de diagnostic initial suivi d'un programme d'accompagnement/coaching personnalisé (sur 18 mois) permet d'élever significativement les capacités opérationnelles des coopératives.
- **Services axés sur les membres** : La fidélisation des producteurs est assurée par une gamme étendue de services (fourniture d'intrants à crédit, mutuelles de santé, appui scolaire, apiculture/élevage pour la diversification).
- **Synergie et partenariats** : Structuration des relations d'affaires via l'Agriculture Contractuelle inclusive (ACi) liant directement les PME/transformateurs et les coopératives. Division des rôles au sein de chaîne de valeurs.

3. Bonnes pratiques identifiées

BONNES PRATIQUES	DESCRIPTION & EXEMPLES CONCRETS
Digitalisation et Traçabilité	Mise en place de plateformes digitales (ex. Plateforme PRO-PLANTEURS) pour la vulgarisation, le suivi parcelle par parcelle et la gestion des flux physiques et financiers.
Diversification des Revenus	Déploiement d'activités complémentaires (apiculture pour 100 producteurs, élevage pour 1 254 producteurs au sein des coopératives) pour réduire la vulnérabilité aux chocs de marché.
Inclusion Sociale & Remédiation	Système rigoureux de suivi et de remédiation du travail des enfants (SOSTECI / Fondation ICI) et soutien aux familles (établissement d'extraits de naissance, kits scolaires).

Biofabriques et Agroforesterie	Production d'intrants biologiques à coût abordable pour éradiquer les pesticides chimiques et distribution géolocalisée de plus de 60 000 plants d'arbres d'ombrage.
Financement Direct & Partenariats	Capacité des coopératives professionnelles à lever des financements directs auprès d'impact investors (ex. RaboBank, FairCapital) sans dépendre exclusivement des exportateurs.

4. Difficultés et enseignements

4.1 Principales difficultés et éléments de surprise

- **Faible niveau de structuration en RDC** : Prolifération en RDC de micro-coopératives peu fonctionnelles et en compétition, face à des coopératives ivoiriennes/togolaises structurées et fédératrices.
- **Vulnérabilité aux chocs exogènes** : Les producteurs congolais restent très exposés aux variations des cours mondiaux et à l'enclavement logistique.
- **Défi de la fidélisation** : Contrairement au CCC (RCI), le manque d'accompagnement et de régulation publique effectif en RDC freine la formalisation des filières. Risque persistant de fuite des membres vers le marché informel (*side-selling*) lorsque les services coopératifs ou les prix de collecte ne sont pas suffisamment attractifs.
- **Rôle des régulateurs** : Insuffisance de régulation effective et manque d'accompagnement adapté de la part des structures publiques locales en RDC comparativement aux modèles observés.

4.2 Enseignements clés

1. La professionnalisation exige du temps et une approche structurée (diagnostic – formation – coaching personnalisé).
2. L'Agriculture Contractuelle échoue sans un triangle de confiance : Transparence (qualité/prix) + Engagement réciproque + Mécanismes de résolution des conflits.
3. La fidélisation des membres dépend directement de l'impact socio-économique réel ressenti au niveau du ménage (et pas seulement de l'individu).

5. Recommandations stratégiques

1. **Restitution et sensibilisation** : Organiser des séances de restitution auprès de l'ensemble des membres du réseau et des coopératives en RDC pour diffuser les enseignements.

2. **Cadre de Dialogue & Partenariats Public-Privé (PPP)** : Établir un cadre de concertation permanent entre producteurs, acheteurs et l'ONAPAC, et plaider pour l'amélioration du rôle régulateur de l'ONAPAC.
3. **Mise en place d'un parcours de professionnalisation** : Adopter la démarche de diagnostic initial et de coaching sur mesure pour les coopératives des Agrobusiness Clusters du projet SAFE.
4. **Adoption de l'Agriculture Contractuelle Inclusive (ACi)** : Élaborer des modèles de contrats types adaptés aux filières café-cacao en RDC.

6. CONCLUSION

La mission en Côte d'Ivoire et au Togo a agi comme un révélateur du potentiel inexploité des filières café/cacao en RDC. Si l'écart de maturité est réel, il n'est pas insurmontable. L'adaptation du modèle de coaching personnalisé, couplée à une agriculture contractuelle transparente et à l'adoption urgente des normes RDUE, permettront aux coopératives congolaises de se transformer d'acteurs informels vulnérables en Agrobusiness Clusters compétitifs et durables. Le succès de cette transition dépendra cependant de la capacité des acteurs à impulser une dynamique de dialogue public-privé impliquant fortement l'ONAPAC au niveau régional pour commencer.



Figure 3 Jour 1 photo de groupe au bureau GIZ Abidjan

Disclaimer

This publication was produced with the financial support of the European Union, the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) and the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands. SAFE is part of the Fund for the Promotion of Innovation in Agriculture (i4Ag) and implemented by Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Its contents are the sole responsibility of GIZ and do not necessarily reflect the views of the European Union, the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) and the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands.